

DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE BORDEAUX

- *Vu le code de l'éducation, notamment son article L.713-9 ;*
- *Vu le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 modifié relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;*
- *Vu les statuts de l'Université de Bordeaux ;*
- *Vu le règlement intérieur de l'achat public en vigueur ;*
- *Vu l'arrêté de création de l'IUT de Bordeaux, en date du 25 octobre 2015 (portant modification de l'arrêté du 25 septembre 2013 relatif aux instituts et écoles internes et des regroupements de composantes des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel relevant du ministre de l'enseignement supérieur)*
- *Vu la décision portant proclamation des résultats de l'élection de Murielle BENEJAT en qualité de directeur de l'IUT à compter du 12 juillet 2026 ;*

Considérant la décision précédente portant délégation de signature du directeur de l'IUT en date du 02 décembre 2025 qu'il convient de modifier comme suit :

Article 1. Désignation des délégataires

Délégation de signature est donnée aux personnes nommément désignées dans le tableau ci-dessous, ainsi qu'à leur suppléant en cas d'absence ou d'empêchement, à l'effet de signer, au nom de Murielle BENEJAT, directeur de l'IUT de Bordeaux, les pièces dans les matières et conditions suivantes, à défaut de délégation de signature concurrente et dans les limites de leurs attributions :

- Les actes relatifs à l'engagement juridique, la certification du service fait, l'ordonnancement et à la liquidation des dépenses, de fourniture, de service et de mission :
 - d'un montant maximum de **25 000€ HT** pour les **dépenses hors marché**,
 - quel qu'en soit le montant pour les **dépenses sur marché**,
- Les actes relatifs à la constatation ou régularisation d'une créance ;
- Les autorisations de congés annuels ordinaires ou d'absence des personnels BIATSS ;

Ordonnateur secondaire	Fonction	Structure	Centre financier
Murielle BENEJAT	Directrice	IUT de Bordeaux	UB 400 IUT UB 840 IMMO

Centre financier (SO)		Délégués	Suppléants	SOUS-SO
1001 AFCE	Affaires communes	Laurent LEBOUVIER	Aline LANSALOT	1001-1 FGC
		Philippe JOUBERT	Laurent LEBOUVIER	1001-2 STC
		Laurent LEBOUVIER	Aline LANSALOT	1001-3 FGCB
		Laurent LEBOUVIER	Aline LANSALOT	1001-4 FGG
		Laurent LEBOUVIER	Aline LANSALOT	1001-5 FGP
		Laurent LEBOUVIER	Aline LANSALOT	1001-6 PHASE
		Laurent LEBOUVIER	Aline LANSALOT	1001-7 AT
		Laurent LEBOUVIER	Aline LANSALOT	1001-8 PPI
		Laurent LEBOUVIER	Aline LANSALOT	1001-9 FGA
1002 PR	Projets Région	Laurent LEBOUVIER	Aline LANSALOT	
1510 MS	Masse salariale (hors HC)	Laurent LEBOUVIER	Aline LANSALOT	1510-1 MSC
				1510-3 MSG
				1510-2 MSBB
				1510-4 MSP
				1510-5 MSTnShop
1550 HC	Heures complémentaires	Laurent LEBOUVIER	Aline LANSALOT	1550-1 HCC 1550-3 HCG 1550-2 HCB 1550-4 HCP
4000 FORCO	Formation continue IUT	Laurent LEBOUVIER	Aline LANSALOT Pierre MAUNOURY	
4001 CJ	Carrières Juridiques	Néant		
4002 CS	Carrières Sociales	Anthony GOREAU-PONCEAUD	Laurent LEBOUVIER	
4003 GEBI	Génie Biologique	Pascal LALANNE	Laurent LEBOUVIER	
			Catherine VERRET	4003R-1 PASTEL 4003-R3 CONV
4004 GCGP	Génie Chimique - Génie des Procédés	Aurélia TAUZIN	Laurent LEBOUVIER	

Centre financier (SO)		Délégués	Suppléants	SOUS-SO
4005 GCCD	Génie Civil - Construction Durable	Nadine PAGUET	Laurent LEBOUVIER	
4006 GEII	Génie Electrique et Informatique Industrielle	Timothée LEVI	Laurent LEBOUVIER	
4007 GMP	Génie Mécanique et Productique	Valérie MARTY	Laurent LEBOUVIER	
4008 GACO	Gestion Administrative et Commerciale des Organisations	François BASSERAS	Laurent LEBOUVIER	
4009 GEA	Gestion des Entreprises et Administrations	Arnaud RICHARD	Laurent LEBOUVIER	
4010 MLT	Management de la Logistique et des Transports	Catherine MERLE	Laurent LEBOUVIER	
4011 HSE	Hygiène Sécurité Environnement	Ludovic TUDURI	Laurent LEBOUVIER	
4012 INFO	Informatique	Isabelle DUTOIR	Laurent LEBOUVIER	
4013 MP	Mesures Physiques	Sébastien BURDIN	Laurent LEBOUVIER	
4014 QLIO	Qualité Logistique Industrielle et Organisation	Fabrice BALEMBITS	Laurent LEBOUVIER	
4015 SGM	Science et Génie des Matériaux	Olivier MANTAU	Laurent LEBOUVIER	
4016 TCBB	Techniques de Commercialisation - Bordeaux Bastide	Diana SARRADE-COBOS	Laurent LEBOUVIER	
4017 TCP	Techniques de Commercialisation - Périgueux	Régis TELLIER	Laurent LEBOUVIER	
4019R TnShop	Technoshop	Matthieu FAESSEL	Laurent LEBOUVIER	
4060 App	Apprentissage	Laurent LEBOUVIER	Aline LANSALOT Pierre MAUNOURY	

Centre financier (SO)		Délégués	Suppléants	SOUS-SO
840 IMMO	8470 IUT	Laurent LEBOUVIER	Philippe JOUBERT	8470-1 FL-G 8470-2 FL-A
		Laurent LEBOUVIER	Philippe JOUBERT Aline LANSALOT Lydia BETILLE Annie COHEN	8470-3 Maint-G 8470-4 Maint- A 8470-5 TRVX G 8470-6 TRVX BB 8470-7 TRVX A

Délégation de signature est donnée aux personnes nommément désignées dans le tableau ci-dessous, à l'effet de viser **les contrats de travail des vacataires d'enseignements signés par le président** :

Ordonnateur secondaire	Fonction	Structure
Murielle BENEJAT	Directrice	IUT de Bordeaux

Site / Département		Délégataires
Agen	Gestion Administrative et Commerciale des Organisations Qualité Logistique Industrielle et Organisation	Laurent LEBOUVIER
Bordeaux-Bastide	Gestion des Entreprises et Administrations Management de la logistique et des Transports Techniques de Commercialisation	Laurent LEBOUVIER
Gradignan	Génie Civil - Construction Durable Génie Electrique et Informatique Industrielle Génie Mécanique et Productique Hygiène Sécurité Environnement Informatique Mesures Physiques Science et Génie des Matériaux	Laurent LEBOUVIER
Périgueux	Carrières Sociales Génie Biologique Génie Chimique - Génie des Procédés Techniques de Commercialisation	Laurent LEBOUVIER

Article 2. Subdélégation

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Article 3. Durée

La présente décision prend effet à compter de sa publication, après transmission au recteur de l'académie de Bordeaux, chancelier des universités d'Aquitaine. Les délégations consenties prennent fin au plus tard, soit à la fin du mandat du délégant soit à la fin du mandat ou à la cessation des fonctions des délégataires.

Article 4. Exécution

Le directeur général des services et l'agent comptable de l'Université de Bordeaux sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Gradignan, le 15 juillet 2026

La directrice de l'IUT de Bordeaux

Murielle BENEJAT

